

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 11 janvier 2024

Monsieur Jean-François Fortin-Verreault
Président-directeur général
Centre intégré universitaire de santé
et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
5414, boulevard de l'Assomption
Montréal (Québec) H1T 2M4

Monsieur le Président-Directeur général,

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a entrepris à l'automne 2021, en collaboration avec les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, d'importants travaux pour la révision des trajectoires en santé mentale jeunesse et adulte. Ces travaux, divisés en deux phases et en quatre regroupements territoriaux, visent à améliorer l'accessibilité et la fluidité des services en santé mentale pour la population du Québec.

Au printemps 2023, une première phase a été complétée pour la révision des trajectoires en pédopsychiatrie de deux regroupements territoriaux comprenant notamment votre établissement. Nous en profitons pour souligner la collaboration de vos équipes et leur contribution significative à ces travaux.

Conformément à la rencontre du 7 août 2023 tenue par le MSSS et destinée aux présidents-directeurs généraux et présidents-directeurs généraux adjoints des établissements inclus dans les regroupements 1 et 2, les recommandations entérinées pour les trajectoires en santé mentale jeunesse doivent être actualisées. À cet égard, nous avons assuré les différents arrimages avec les autres directions ministérielles, afin de faciliter les prochaines étapes et annoncer les changements recommandés.

Plus spécifiquement pour votre établissement, ceci inclut :

- Le rattachement des services de pédopsychiatrie de votre établissement à ceux

... 2

du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal);

- Le pairage avec le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, en ce qui a trait à l'hospitalisation et les services ambulatoires en pédopsychiatrie de proximité;
- Le maintien de services de pédopsychiatrie de proximité au sein des ententes des Plans d'effectifs médicaux (PEM) en réseau facultatif ou des demandes de privilèges pour des membres associés faites avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal.

Concernant la desserte en langue anglaise pour le regroupement 1, les discussions sont toujours en cours, afin d'identifier les meilleures voies de passage pour assurer les services à la population jeunesse des territoires du regroupement. Une autre communication vous parviendra.

Ces trajectoires en santé mentale jeunesse devront, bien entendu, être communiquées aux équipes concernées et des ententes devront être élaborées entre votre établissement et les établissements ciblés ci-dessus. À ce titre, vous trouverez joints à la présente des gabarits d'entente (entente de services et entente de collaboration), afin de soutenir votre démarche. Un second courriel précisant les modalités de suivi pour la mise en œuvre des nouvelles trajectoires vous sera transmis prochainement.

Concernant les recommandations issues des travaux et touchant la planification des effectifs médicaux (PEM), soit des PEM en réseaux facultatifs ou des demandes de privilèges pour des membres associés, veuillez noter que si des ententes se doivent d'être modifiées ou renouvelées pour l'actualisation des recommandations, une correspondance conjointe devra être acheminée à la Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques, avec la collaboration de votre directeur des services professionnels, par les voies habituelles.

Finalement, les travaux pour la révision de la trajectoire en santé mentale adulte des regroupements 1 et 2 sont à venir au cours de l'hiver 2024. Comme vous le savez, une première collecte de données a été complétée auprès de votre établissement en octobre 2023, étape préalable au lancement des rencontres de travail.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

|

La sous-ministre adjointe,

Le Coordonnateur national de l'accès,


Caroline de Pokomandy-Morin


Michel DeLamarre

- p.j Présentation des recommandations aux instances décisionnelles des établissements concernés
- Travaux de révision des trajectoires d'accès aux services santé mentale jeunesse,
Regroupements 1 et 2
Gabarit d'entente de services
Gabarit d'entente de collaboration
Aide à la tâche - ententes
- c. c. M. Jonathan Brière, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
M^{me} Sandra d'Auteuil, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
Dr^e Martine Leblanc, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal MSSS
M^{me} Véronique Wilson, MSSS

N/Réf. : 23-PF-00557